

VAUBAN, LE SENTIER PÉDESTRE DES FORTIFICATIONS

Venez découvrir les fortifications Vauban grâce à cet itinéraire reliant Rivedoux-Plage à Saint-Martin-de-Ré en passant par La Flotte ! Ce parcours mêlant culture et loisirs, avec une mise en avant du petit patrimoine rétais, est adapté aux randonneurs chevronnés mais aussi aux amateurs de la marche à pied.

LA REDOUTE DE RIVEDOUX-PLAGE édifice militaire construit pour barrer l'entrée de l'île en cas de menace invasive dès le XVII^{ème} siècle.

Un peu d'histoire ...

Ce Fort du XVII^{ème} siècle est un carré de 45 mètres de côté au milieu d'un large retranchement. L'édifice construit en 1674 selon les directives de Vauban était chargé de barrer la péninsule de Sablanceaux. En 1685, l'ingénieur le plus talentueux du Roi Soleil considère même cette position comme étant la plus exposée de tout le royaume : en 1627, le duc de Buckingham avait en effet fait débarquer 10 000 soldats anglais en profitant de deux magnifiques plages de sable et de la fosse de La Pallice.

En 1862, la maçonnerie de l'édifice est entièrement réparée pour que l'ouvrage serve de point d'appui à une puissante batterie aménagée plus à l'est.



Partir de la Redoute, prendre la rue du Fort et tourner à gauche avenue Gustave Perreau.

Passer devant la Mairie puis tourner à droite impasse des écoles pour rejoindre le front de mer. Suivre la rue du Moulin Emprunter le chemin piéton le long du port puis la Corniche que vous partagez avec les

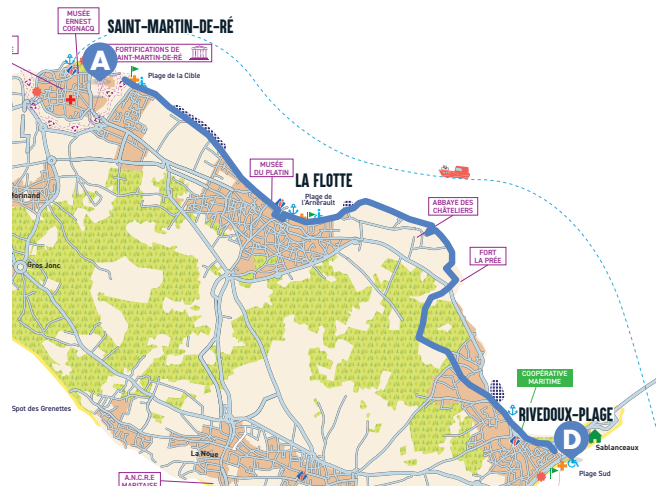
cyclistes jusqu'au restaurant « Les Viviers ». Tourner à gauche rue des Charbonnières sur 500m. Prendre le sentier à droite à travers les bois sur 800m. Traverser sur la gauche, la RD 735 en direction du Fort de la Prée, bâti avant les fortifications de Saint-Martin-de-Ré. Suivre le petit chemin piétonnier (Chemin des douaniers).

LE FORT LA PRÉE

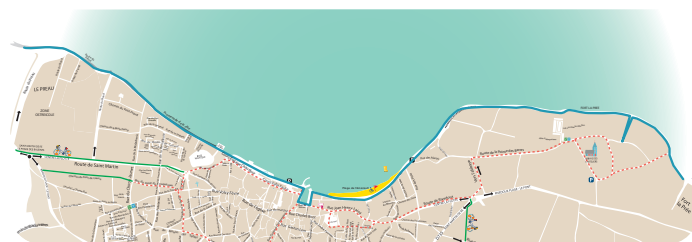
Revivez 400 ans d'histoire !! Lieu stratégique de défense, le Fort La Prée est le plus ancien ouvrage militaire conservé de l'île de Ré. Construit en 1626, sous le règne de Louis XIII, ce fort sera témoin des tourments de l'Histoire. Construit avec des pierres provenant de l'Abbaye des Châtelliers, réaménagé à plusieurs reprises au cours du XVII^{ème} siècle, il fut rapidement abandonné. Au moment de la construction du Mur de l'Atlantique, il sera occupé par l'armée allemande et rebaptisé la batterie « Berta ».

L'ABBAYE DES CHÂTELIERS

Le plus vieil édifice religieux de l'île de Ré ! Les moines cisterciens fondèrent au XII^{ème} siècle l'une des plus grandes abbayes du centre-ouest de la France. Son implantation fut déterminante pour le développement de Ré. Elle subit hélas les assauts des Anglais, puis les ravages des guerres de religion, dont elle ne se remet pas. De cette abbaye, autrefois nommée « Notre-Dame de Ré », il



subsiste l'église au nord de laquelle se trouvent les fondations de divers corps de bâtiment, dont le cloître. Les vestiges de l'Abbaye suffisent à faire rêver à ses splendeurs passées.



Revenir sur vos pas pour emprunter le sentier littoral en direction de La Flotte. Continuer par le chemin côtier et une fois arrivé à la plage de l'Arnéault, contourner le port de la Flotte.

Passer devant l'office de tourisme et tourner à gauche. Aller en direction de la base nautique puis longer les bâtiments ostréicoles.

LE BLOCKHAUS

Prendre le sentier littoral et passer devant le blockhaus, vestige de la Seconde Guerre Mondiale.

Vous arrivez à Saint-Martin-de-Ré !

Continuer tout droit puis tourner à droite. Passer l'impasse des Antilles et la rue des Iles Grenadines. Prendre à droite vers la plage de la Cible.

LA PLAGES DE LA CIBLE, parée de ses cabines de bain blanches, vous accueille pour une baignade ! Vous êtes face au Pertuis Breton. Vous apercevez au loin le continent, la Vendée et la Baie de l'Aiguillon.

LA CITADELLE

Principalement édifiée entre 1681 et 1685, l'enceinte fortifiée s'appuie au nord-est sur une vaste citadelle, qui à partir de 1873, devint l'antichambre des bagnes coloniaux jusqu'en 1938. La citadelle est désormais un centre pénitencier, propriété du Ministère de la Justice, et ne se visite pas.

Vous êtes arrivés à destination devant l'office de tourisme ! Une visite de Saint-Martin-de-Ré s'impose. Ensuite, prendre la navette depuis l'arrêt du port vers le pôle d'échange (arrêt Cognac Jay) extra muros puis le bus pour revenir à votre point de départ.